

André Beauchamp

Consultant en environnement –
Membre de la Chaire de recherche en éthique de l'environnement
– Hydro-Québec/McGill

(1993)

“La transformation des valeurs”

Un document produit en version numérique par Jean-Marie Tremblay, bénévole,
professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi

Courriel: jmt_sociologue@videotron.ca

Site web pédagogique : <http://www.uqac.ca/jmt-sociologue/>

Dans le cadre de la collection: "Les classiques des sciences sociales"

Site web: http://www.uqac.ca/Classiques_des_sciences_sociales

Une collection développée en collaboration avec la Bibliothèque
Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi

Site web: <http://bibliotheque.uqac.quebec.ca/index.htm>

Cette édition électronique a été réalisée par Jean-Marie Tremblay, bénévole, professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi à partir de :

André BEAUCHAMP, “La transformation des valeurs”. Un article publié dans la revue *L'Action nationale*, Montréal, vol. 83, no 9, novembre 1993, pp. 1248-1265.

M. Beauchamp est consultant en environnement - Membre de la Chaire de recherche en éthique de l'environnement - Hydro-Québec/McGill.

[Autorisation formelle accordée par la directrice adjointe de la revue *L'Action Nationale* le 9 mars 2004.]



Courriels : revue@action-nationale.qc.ca ou
abeauchamp@cjf.qc.ca

Polices de caractères utilisée :

Pour le texte: Times, 12 points.

Pour les citations : Times 10 points.

Pour les notes de bas de page : Times, 10 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2001 pour Macintosh.

Mise en page sur papier format
LETTRE (US letter), 8.5'' x 11''

Édition numérique réalisée le 7 novembre 2004 à Chicoutimi,
Ville de Saguenay, province de Québec, Canada.



Table des matières

Problématique générale

Qu'est-ce que la valeur?

- 1- Les valeurs éthiques émergentes.
- 2- Les courants spirituels
- 3- L'identité nationale
- 4- Les droits, les devoirs et les libertés
- 5- La réforme de la démocratie

Conclusion

Problématique générale

[Retour à la table des matières](#)

Il est toujours prétentieux de vouloir identifier les valeurs ou les non-valeurs de son milieu. Tout jugement présuppose des critères de jugement. Qui peut prétendre juger l'humanité du dehors en décidant de ce qui est bien ou mal? Les théologiens s'y sont souvent risqués en déduisant leur système à partir d'une Parole révélée, mais l'histoire récente, depuis au moins Vatican II, a montré que, là aussi, la part d'exégèse et la subjectivité du sujet qui tient le discours jouent un rôle considérable.

La saga de la cigarette montre aussi les hauts et les bas de la fluctuation des valeurs. Jusqu'à la fin des années soixante, la cigarette hautement valorisée dans les films (le guerrier mourait en fumant son dernier joint) était interdite - parfois sous peine d'expulsion - dans les collèges. On disait que c'était dangereux pour la santé, inconvenant, grossier, surtout pour une femme, etc. Après 1960, la cigarette est devenue un mode de vie essentiel, une revendication fébrile de liberté et tous les locaux de cours, surtout à l'université, se sont convertis en véritables fumeurs, au détriment de bien des santés. Le fumeur avait tous les droits et personne ne pouvait même penser que le non-fumeur put avoir des droits. Il n'avait qu'à sortir. Puis sont venus les questionnements écologiques et la revendication des droits des non-fumeurs. À force de démonstrations et d'études, on a convenu de la nocivité de la cigarette sur la santé et sur l'environnement, faisant du fumeur un agresseur, du non-fumeur une victime. Nous sommes maintenant au bout du pendule et cela nous donne le spectacle de fonctionnaires traqués qui fument en cachette dans les toilettes ou qui sortent dehors en plein hiver pour s'adonner à leur vice. Certains doivent même subir des suspensions pour avoir fauté. Profiteur, l'État taxe à qui mieux, mais les délinquants fraudent et la contrebande se répand. Beaucoup pensent que les économies de taxes des Québécois se

transforment en armes du côté des réserves amérindiennes. Dans l'éthique d'aujourd'hui, fumer est un mal (contre soi, contre autrui, contre la nature), ce qui n'empêche pas les adolescents, et me semble-t-il surtout les adolescentes, de se mettre à fumer plus que leurs aînés. Le risque de la cigarette ne pèse pas lourd quand l'acte de fumer vous confère un statut de contestataire aux yeux des pairs.

Qu'est-ce que la valeur?

[Retour à la table des matières](#)

Les propos qui précèdent illustrent la relativité et la malléabilité des valeurs et soulèvent des questions philosophiques considérables.

Les propos qui précèdent peuvent générer de l'anxiété dans la mesure où ils illustrent la relativité et la malléabilité des valeurs et soulèvent des questions philosophiques considérables qu'un simple exposé comme celui-ci ne peut explorer en profondeur. Dans un système de représentation de type platonicien, il y a une Vérité en soi dont toutes les réalités, ou vérités particulières, participent. Beaucoup de croyants se représentent d'ailleurs la Révélation comme le même type de Vérité éternelle qui demeure vraie en soi indépendamment de tout le reste. Il suffirait donc d'établir cette Vérité et, à partir d'elle, de déduire un système cohérent et rigoureux qui nous dictera dans les aléas du quotidien le devoir à suivre. C'est la tentation de ce que Bergson a appelé une morale close.

Malheureusement les fluctuations nombreuses que nous connaissons depuis au moins une génération (depuis ce qu'on a appelé en schématisant beaucoup la Révolution tranquille), l'évolution du système culturel et économique dans lequel nous vivons, les changements dans les mœurs, les conflits de valeurs et d'idéologies montrent qu'une telle déduction rigoureuse et contraignante pour tous est impossible. Quand on y parvient, c'est toujours au prix d'une usurpation et d'une forme de totalitarisme, qu'il soit clérical, idéologique ou politique. L'existence concrète dans une société ouverte où circule l'information, où les débats peuvent avoir lieu, oblige forcément au pluralisme et à la diversité. Le défi est de maintenir la cohérence et une certaine qualité éthique et spirituelle dans le respect de valeurs communes et

confessées. Car on estime souvent qu'une société où il n'y aurait plus aucun consensus cesserait d'être une société intégrée: elle éclaterait d'elle-même, ce qui pourrait bien être un jour le cas du Québec, pense-t-on, ou même de toute la société occidentale.

Une société où il n'y aurait plus aucun consensus cesserait d'être une société intégrée.

C'est par la médiation des valeurs qu'une société se dit à elle-même certaines convictions essentielles. Que l'on croie ou non en Dieu, que l'on reconnaisse ou non une structure ontologique de l'être, la question de l'atterrissage sur le plancher des vaches se pose toujours. Les valeurs sont des représentations qui nous permettent de nous dire ce qui est essentiel, important, secondaire, répréhensible. Entre l'universalité des principes et la réalité historique, la distance ne peut être comblée d'elle-même et passe, entre autres, par la médiation des valeurs, par la construction de discours moraux, par l'élaboration de spiritualités.

Dans la langue classique, la valeur signifie principalement la vaillance, celle du guerrier et du combattant qui montre son courage et sa grandeur d'âme:

«Je suis jeune il est vrai mais aux âmes bien nées la valeur n'attend point le nombre des années».

Mais c'est avec le 19^e siècle et l'explosion des sciences économiques que le mot valeur prend une signification nouvelle. La valeur est le prix que l'on consent à verser pour un bien ou un service. On distinguera la valeur d'échange et la valeur d'usage. Karl Marx élaborera sa fameuse théorie de la plus-value: le capitaliste ne verse à l'ouvrier qu'un salaire de subsistance (pour le renouvellement de la force de travail) et empoche la valeur ajoutée que le travail procure à la matière transformée.

Autour d'un vocabulaire principalement économique, le mot valeur désigne progressivement les choses importantes de la vie

C'est ainsi qu'autour d'un vocabulaire principalement économique, le mot valeur acquiert droit de cité et désigne progressivement les choses importantes de la vie. À quoi donne-t-on le nom de valeur? Qu'est-ce qui vaut la peine? À quoi, à qui peut-on et doit-on consacrer sa vie? Qu'est-ce qui nous fait vivre et

vibrer? La manie de la mathématique du mot a poussé les gens à chercher une mesure matérielle pour comparer des incomparables. Cette mesure, cet étalon, c'est l'argent? Dans notre idée, qui a plus et gagne plus est plus heureux que celui qui a moins et gagne moins. C'est souvent faux dans la vie réelle et l'obsession du niveau de vie finit à la longue par porter atteinte à la qualité de la vie. Dans l'établissement du meilleur par le jeu du plus, nous aboutissons à des contradictions ou à des impasses puisque tout n'est pas toujours chiffrable. Par exemple, que vaut un marais dans la banlieue de Montréal? Rien. C'est une mare à grenouilles et une source désagréable de maringouins, d'odeurs, un refuge d'animaux nuisibles quand ce n'est pas un risque pour les enfants. Tandis que le terrain pourrait accueillir un Hilton et rapporter des millions. Écologiquement pourtant, un marais est le premier maillon de la vie. Le débat peut durer des jours et ne se résorbe pas: le jugement final sera politique et traduira au fond non pas une analyse économique stricte mais l'importance qu'une société accorde à une chose ou pas. Le calcul économique a cédé alors la place à un débat sur les valeurs au sens philosophique du terme.

Ainsi, hors des limites des instruments mathématiques, le mot valeur en vient à désigner la reconnaissance qu'une société accorde à des représentations non réductibles à de l'argent. Débat philosophique et éthique, souvent vague, dont les médias s'emparent et, qui au gré des tensions, fait émerger des consensus ou des quasi-consensus eux-mêmes provisoires. Derrière chaque jugement se cache une conception explicite ou implicite de l'être humain, de sa responsabilité, de sa destinée personnelle et collective; par bonheur, le discours sur les valeurs cherche souvent à élucider ces conceptions et à rendre compte.

Dans le prolongement du présent texte, nous essaierons de proposer quelques interprétations sur l'éthique, la spiritualité, l'identité, les droits et la démocratie (thèmes demandés dans la commande) tout en faisant des suggestions pour l'élaboration d'une société moderne et solidaire. Mais on comprendra qu'il ne s'agit que d'une humble mise en route pour aider la discussion, pas du tout un programme politique ou moral.

1- Les valeurs éthiques émergentes.

[Retour à la table des matières](#)

Le mot valeur en vient à désigner la reconnaissance qu'une société accorde à des représentations non réductibles à de l'argent.

Les travaux de Linteau, Durocher, Robert ¹ nuancent fortement l'image d'un Québec monolithique dominé par la seule idéologie cléricale ultramontaine. Mais si on accepte de schématiser beaucoup, on peut dire qu'au début du siècle jusqu'au seuil de la révolution tranquille, la morale dominante a été celle de la religion catholique populaire, centrée sur la scolastique thomiste (elle-même inspirée d'Aristote). Une morale principalement privée, orientée vers le confessionnal, bien que, à partir de *Rerum Novarum* (1891), puis de *Quadragesimo Anno* (1931) la dimension sociale soit devenue beaucoup plus apparente. Dans leur pamphlet «le chrétien et les élections», les abbés Dion et O'Neill évoquaient avec humour et truculence la trilogie des fautes populaires: «le péché sec (le sacre et le blasphème), le péché mouillé (l'ivrognerie), le péché poilu (les fautes sexuelles)». Le sacre est devenu un ornement littéraire au point d'ailleurs que son arrière-fond sacré est maintenant ignoré par ses utilisateurs. L'ivrognerie a été longtemps un problème social angoissant. Si elle est maintenant moins perçue comme une déchéance morale coupable, sa présence et sa fréquence, tant en ce qui concerne l'alcool que la drogue et les autres toxicomanies, ne cessent d'être très préoccupantes et pourraient révéler une cassure sociale. Quant à la morale sexuelle, elle a pris la débandade que l'on sait pour des raisons nombreuses et complexes: révolution freudienne sur le rôle de l'inconscient, des pulsions sexuelles et de leur interdit; modification du rapport à la fécondité suite aux modifications socio-économiques de notre société et aux progrès de la médecine (le fameux débat de l'«empêchement de famille»); émancipation de la femme et dénonciation du pouvoir clérical masculin sur la conscience; développement des sciences humaines et de l'anthropologie culturelle; développement d'une théologie du laïc qui

¹ *L'histoire du Québec contemporain*, Montréal, Boréal, 1989, 2 tomes.

contestait le cléricisme, etc. Le 5 mai 1946, les évêques du Québec font paraître une lettre collective intitulée «Croisade de pureté» dont la lecture aujourd'hui nous rend stupéfaits. La pureté y apparaît comme la vertu par excellence et on a l'impression que l'émancipation sexuelle signifierait la perte du pouvoir cléricel. C'est bien cela qui s'est produit d'ailleurs.

La morale traditionnelle ne se limitait pas à ce trio des fautes précitées. Elle s'articulait très largement autour d'un édifice moral complexe et complet: les vertus théologiques, les vertus cardinales (prudence, justice, force et tempérance), les commandements et une représentation globale de l'ordre du monde (loi divine, lois humaines). Beaucoup d'enseignements de cette morale ont été rejetés ou perdus à notre plus grand dam, notamment en ce qui touche l'honnêteté individuelle, le vol, la fraude, les rapports de travail (combien de gens prennent une journée de maladie pour des jours de vacances!), la discipline personnelle, etc.

Il me semble toutefois que le malaise fondamental de la morale traditionnelle, en plus de son inadéquation inévitable à une société en évolution rapide, reposait principalement sur son autoritarisme et son cléricisme. Le respect de l'ordre établi en constituait le moteur premier. C'était trop souvent et simplement une morale de la loi.

Il faudra comprendre que toute incitation à de nouvelles formes de moralité ne pourra plus se faire sous le signe de l'autoritarisme.

Il faut signaler les nouvelles préoccupations qui se construisent différemment et qui ne sont pas sans grandeur

De prime abord, nous avons souvent l'impression au Québec que la morale a foutu le camp purement et simplement. Il me semble que cette représentation est largement insuffisante. Il faut au contraire signaler le surgissement de nouvelles préoccupations éthiques qui se construisent différemment et en d'autres lieux qu'autrefois mais qui ne sont pas sans grandeur. On parle généralement d'éthique plus que de morale (la sémantique originelle est la même, mais le recours systématique au mot éthique traduit une volonté de marquer un pas sage vers des systèmes moins autoritaires et moins rigides). Signalons des attentes très nombreuses dans le domaine de, l'environnement avec des accents marqués sur l'équité, une certaine modération voire une

ascèse, allant parfois jusqu'au végétarisme, la qualité de la vie, la prudence, la responsabilité individuelle et collective (déchets, pollution, etc.).²

L'interrogation éthique est également très vive dans le domaine biologique, notamment dans les questions relatives à l'avortement, l'euthanasie, l'acharnement thérapeutique, les nouvelles technologies médicales, les limites de la recherche, etc. Le surgissement de nombreux comités éthiques révèle une sensibilité et un questionnement importants. De même dans le milieu des affaires, la mise au point de codes de déontologie illustre cette volonté de «moralisation» de la société. Il suffit juste de rappeler les thèmes abordés par l'émission «Parler pour parler» pour comprendre l'ampleur du phénomène.

Bref, si la vie quotidienne semble encore largement dominée par la course à la consommation, les questions et les inquiétudes surgissent constamment. Les gens ne savent pas toujours comment articuler concrètement l'éthique au quotidien alors que les modes de sanction sont presque inexistantes.

Les gens ne savent pas toujours comment articuler concrètement l'éthique au quotidien.

Là où les pertes me semblent le plus grave, c'est au niveau de la moralité publique. Je ne parle pas des secrets d'alcôve chers aux Américains mais de la façon de gérer la politique et la finance. Le virage à droite a fait de l'enrichissement individuel une vertu (le discours social des années 70 a beaucoup régressé) et nous assistons à une expansion du capitalisme sauvage. La violence semble occuper une place de choix (au plan des représentations culturelles, au plan familial et au plan des conflits raciaux) alors que l'éthique de la communication semble également régresser. Beaucoup, comme Jacques Grand-Maison, déplorent la mainmise sur la société par une classe sociale dominante: celle de l'arrivisme individuel (le discours sur l'excellence), celle des professionnels, des employés du secteur public, des grands secteurs syndiqués qui favorisent une gérontocratie et privent les jeunes de leur avenir.

Certains observateurs nostalgiques prétendent que la «fibre morale» a trop régressé pour que nous puissions devenir un peuple. Je ne partage pas ce jugement pessimiste estimant que les aspirations sont nombreuses et qu'une prise en mains du destin permettra à de nouveaux dynamismes de se mettre en oeuvre. Mais il y a des risques de décadence certains.

² Sur ces points, on peut se référer à mon livre: Pour une sagesse de l'environnement, Novalis, 1991.

2- Les courants spirituels

[Retour à la table des matières](#)

Une prise en mains du destin permettra à de nouveaux dynamismes de se mettre en oeuvre.

Il se produit à l'égard de la recherche spirituelle la même dérive que pour la morale. L'univers catholique traditionnel s'est disloqué, la «pratique religieuse» notamment a régressé de façon draconienne. La critique systématique de la culture ritualiste (et du cléricisme sous-jacent) a «dévalorisé» l'appartenance ecclésiale. Pendant un long moment, la recherche spirituelle a paru oiseuse, une perte de sens. Il a semblé s'en suivre un vide considérable. Depuis une dizaine d'années toutefois, de nouvelles aspirations surgissent, soit du côté des sectes, soit du côté de ce qu'on appelle le Nouvel Âge, l'expression désignant un ensemble hétéroclite de doctrines et de courants sans dogme précis ni structure rigide d'organisation, qui pourrait ressembler pour la vie spirituelle à ce que le supermarché est à l'alimentation: chacun y construit son menu à la carte.³

L'interprétation du phénomène du Nouvel Âge peut donner prise à des jugements contradictoires: certains signalent les risques de fraude, d'autres dénoncent la mode des gourous et y voient une nouvelle tentative de mainmise sur les consciences, certains signalent l'absence de préoccupations sociales et politiques et donc l'enfermement dans le privé. S'il importe de demeurer critiques et lucides, l'engouement pour les sectes, les mystiques orientales, les nouvelles religions, l'ésotérisme ou le Nouvel Âge illustre aussi incontestablement un mal d'être dans le matérialisme actuel et une aspiration à nommer la transcendance de l'expérience humaine.⁴

Depuis quelques années, beaucoup d'intellectuels ont signalé le retour du religieux et des préoccupations métaphysiques (voir Nouveau dialogue mars

³ Voir avec intérêt R. W. Bibby: *La religion à la carte*, Montréal, Fides, 1988, 382 pages; R. W. Bibby et D. C. Posterki: *La nouvelle génération*, Montréal, Fides, 1986, 230 pages.

⁴ Voir sous la direction de Jacques Grand-Maison *Le drame spirituel des adolescents. Profils sociaux et religieux*, Montréal, Fides, 1992, 244 pages; *Vers un nouveau conflit de génération. Profils sociaux et religieux des 20-35 ans*, Montréal, Fides, 1992, 399 pages.

1992, no 89). J'ai l'impression parfois que les gens d'ici ont réagi contre une vie trop centrée sur l'au-delà: «Beau ciel, éternelle patrie». En réaction, ils ont plongé avidement et goulûment sur l'ici et maintenant d'autant plus aisément que les années d'après-guerre ont correspondu à l'ère de l'abondance. Mais cet enfermement mène à son tour à l'impasse. Se pose toujours la question d'un au-delà: l'après-mort, la transcendance, la beauté, l'Art, la Science, Dieu? «Nous sommes nés dans un monde privé de Dieu, parce qu'il l'avait déserté ou qu'on l'en avait banni. Ni Dieu à louer, ni Dieu à tuer, nous sommes à nous-même cette dernière idole et ce dernier souffle qui permet de dire: j'existe». ⁵

3- L'identité nationale

[Retour à la table des matières](#)

L'identité nationale québécoise a été si largement débattue depuis une génération qu'il n'est pas nécessaire d'y revenir longuement. «Que le Québec constitue une société distincte, c'est l'évidence même. Les habitants possèdent un territoire délimité par ses frontières propres. Ils y parlent majoritairement le français. Ils se gouvernent sous un régime particulier de lois. Et ces réalités sont déterminantes dans le développement d'une culture qui leur est propre. Ces faits incontestables sont le produit de deux siècles d'histoire, histoire faite de luttes ardues et d'entêtements juridico-politiques». Cette description est faite par l'adversaire le plus acharné du nationalisme québécois, Pierre-Elliot Trudeau. ⁶

Mais la conception politique du Canada chez Pierre-Elliot Trudeau s'articule sur une vision centralisatrice du Canada où les droits à la spécificité sont de type individuel et ne se développent pas dans une communauté d'appartenance qui pourrait se contre-distinguer de l'ensemble canadien. Pour Trudeau, la structure étatique transcende les valeurs culturelles et sociales. Or c'est précisément cela qui constitue l'essentiel de la revendication historique

⁵ Pascale Quiviger, Relations, 577, janvier-février 1992, p. 4.

⁶ L'Actualité, vol. 17, no 15, 1er octobre 1992, supplément, p. IV. 1258

du nationalisme québécois: se construire un espace politique spécifique à l'image de son identité pour contrôler son propre destin.

Se construire un espace politique spécifique à l'image de son identité pour contrôler son propre destin.

Sous cet aspect, l'identité nationale n'est donc pas seulement un fait historique dont on démontrerait l'existence (une histoire, une langue, des institutions, une culture, des traditions, etc.) mais un projet, c'est-à-dire ultimement une décision de construire l'avenir de cette façon. La question n'est donc pas simplement: «autour de quels éléments l'identité québécoise s'est-elle élaborée» comme si un statut politique (indépendance, ou souveraineté, ou fédéralisme) devait se déduire longuement et nécessairement de la réalité sociale. La question doit être élargie et se traduire en *projet en* sachant que tout projet est un défi et un risque: «autour de quels éléments voulons-nous construire la société québécoise», en vérifiant s'il y a congruence entre ce projet de la forme étatique souhaitée. Dans le nationalisme du début du siècle auquel le nom de Groulx est fréquemment associé, les éléments catalyseurs semblent principalement la langue française, la religion catholique et la ruralité. Il faut prendre acte du déplacement très important de la question nationale depuis les années 30, surtout depuis vingt ans. La société québécoise d'aujourd'hui ne ressemble pas beaucoup à son ancêtre.

J'imagine que l'identité construite historiquement eût été fort différente si au 19^e siècle le courant libéral l'avait emporté sur l'ultramontanisme de monseigneur Bourget, ou si la méfiance envers la ville avait cédé la place à une option enthousiaste pour la ville.

Il est essentiel de préciser le contenu du pays à faire.

Beaucoup de gens semblent craindre qu'un nationalisme québécois fort qui s'inscrirait dans un état indépendant ne devienne sectaire, hostile aux immigrants, autoritaire. D'autres craignent que la bourgeoisie qui chante le discours national ne cherche que la promotion économique de type libéral (selon bien des observateurs, le Québec s'en sortirait beaucoup mieux économiquement que le reste du Canada) oubliant le Québec des régions. Il est donc essentiel de préciser le contenu du pays à faire. On peut penser que nous avons en mains les ingrédients pour construire une société québécoise française mais reconnaissant les droits acquis des anglophones et leurs institutions, soucieuse

de justice et d'équité, chaleureuse, ouverte à l'émigré, moderne, tournée vers l'avenir, de type séculier où la démocratie soit participative. À la Commission Bélanger-Campeau beaucoup de mémoires ont insisté sur la substance du pays à bâtir. J'attire entre autres l'attention sur le mémoire du Centre justice et foi à la Commission Bélanger-Campeau et qui définissait cinq valeurs essentielles à poursuivre: bien-être suffisant pour tous, coresponsabilité de tous, justice accessible à tous, le plus possible de liberté, une paix réelle. Une fixation sur la mécanique politique seule ou sur l'économique *seul* serait largement insuffisante.

4- Les droits, les devoirs et les libertés

[Retour à la table des matières](#)

On sait qu'à la Révolution française le slogan «liberté égalité, fraternité» était vu par l'Église comme une proclamation d'athéisme et comme une insurrection contre l'ordre établi. Il a fallu un siècle pour que ce blocage se dénoue (Rerum Novarum, 1891, amorce le virage) et plus longtemps encore avant que l'Église ne ratifie les déclarations des droits et y reconnaisse en quelque sorte un ferment évangélique exprimé en termes séculiers. L'encyclique de Jean XXIII *Pacem in Terris*, (11 avril 1963), va explicitement s'attarder à une description des droits de l'homme - aujourd'hui on dit de la personne - mais en insistant également sur les devoirs.

*Une fixation sur la mécanique politique seule ou sur l'économique
seul serait largement insuffisante.*

Même si l'on peut faire remonter à loin l'existence des chartes (par exemple la Grande Charte de l'Angleterre date de 1215), la révolution américaine puis la révolution française ont marqué des seuils importants. Il me semble qu'on peut y voir, dans les deux cas, une réaction contre un pouvoir tyrannique (le pouvoir royal en France et le pouvoir britannique aux USA) et un effort

pour protéger la personne contre le pouvoir en établissant rationnellement sa dignité fondamentale. Au fond, plus l'État est puissant - et nous savons comment l'État moderne envahit tout l'espace politique, économique, social et culturel, privé et public - plus il faut protéger l'individu. Il est évident que la guerre de 39-45 et l'expérience de l'holocauste ont obligé les sociétés à mettre des balises au pouvoir de l'État.

En ce sens, les définitions des droits de la personne reconnaissent à la personne humaine des droits inhérents, antérieurs aux services ou aux fonctions que la personne peut assumer dans la société. On a distingué plusieurs générations de ces droits: «droits de» qui sont constitutifs de la personne humaine (dignité, liberté, égalité, statut juridique, droit d'associations, etc.), «droits à» qui sont conditionnels aux conditions sociales concrètes et qu'on appelle souvent des droits économiques (vg. droit au logement, à l'éducation, etc.). On parle également maintenant d'une troisième génération de droits à propos des droits de l'environnement. Sous cet aspect, les droits sont le reflet des soucis éthiques d'une époque, de certaines de ses convictions transcendantes.

Les définitions des droits reconnaissent à la personne humaine des droits inhérents, antérieurs aux services ou aux fonctions que la personne peut assumer dans la société.

L'inscription d'une déclaration des droits dans la charte constitutionnelle de l'État a pour effet de conférer à ces droits un statut juridique contraignant. L'État ne peut légiférer en dérogeant à ces droits (sauf s'il y a clause nonobstant). S'il y a conflit d'interprétation, c'est à l'instance judiciaire qu'il faut s'en remettre. Il s'ensuit donc un déplacement, du pouvoir politique vers le pouvoir judiciaire, du politicien au juge, pratique très forte aux USA et en voie de s'implanter au Canada. Le jugement de la Cour suprême du Canada sur les règles d'affichage au Québec (loi 101) est une belle illustration des problèmes engendrés par cette situation nouvelle. La Cour suprême a statué que la loi 101 contrevient au droit de la libre expression (droit de première génération). Jugement très surprenant puisque, en général, on considère l'affichage comme un instrument de commerce, les droits commerciaux n'étant pas des droits fondamentaux mais des droits de deuxième génération. Cette décision de la Cour suprême a forcé le Québec à légiférer à nouveau en soustrayant sa loi à l'application de la Charte (clause nonobstant) au grand scandale du ministre Lincoln, entre autres, qui a démissionné comme ministre parce qu'il voyait en ce geste un déni d'un droit fondamental (a right is a right, is a right...).

De plus en plus, on s'aperçoit que le passage des droits dans la Charte ne règle pas les problèmes (surtout pas les problèmes politiques). D'ailleurs, les juges eux-mêmes (nommés par le pouvoir) ne sont pas des extraterrestres et réagissent à partir de leur culture, de leurs valeurs.

De plus en plus, on essaie maintenant d'établir un équilibre entre les droits personnels et les droits collectifs.

C'est pourquoi, de plus en plus, on essaie maintenant d'établir un équilibre entre les droits personnels et les droits collectifs, à propos par exemple de la professionnalité des écoles, du travail le dimanche, de la publicité destinée aux enfants, du droit d'un syndicat à fournir à une caisse électorale, etc. Sans compter le risque que de grandes entreprises se prévalent des droits pour défendre leurs intérêts contre les droits des petits. L'articulation des nouvelles pratiques relatives aux droits pose donc des défis considérables, particulièrement dans l'ensemble canadien où les juges de la Cour suprême sont, pour la plupart, culturellement des étrangers au Québec en sorte que la pratique, à la longue, risque de modifier l'institution canadienne dans le sens du fédéral. Mais le problème se poserait aussi dans le cas d'un Québec souverain. On a vu, aux USA, comment depuis dix ans le pouvoir républicain (Reagan et Busch) a modifié la composition de la Cour suprême américaine dans le sens du conservatisme. Les cours n'échappent pas entièrement au pouvoir politique. Que faire quand pour protéger l'individu contre le pouvoir de l'État, on en est réduit à en appeler à un appareil de ce même État? ⁷

Les opposants à la souveraineté font constamment valoir que l'individu ne trouverait plus dans un Québec souverain la protection qu'il trouve au sein de la situation canadienne. Rien n'est moins sûr car la Charte québécoise est un document remarquable. Nous vivons dans un état de droits et malgré de nombreuses bavures (notamment sous Duplessis) le Québec n'a guère usé de pratiques discriminatoires. Mais il est évident que la montée de forces sociales nouvelles (les femmes, les minorités visibles, la diversité culturelle, etc.) obligera à une grande vigilance. C'est pourquoi la répétition rituelle du nationalisme des années 30 ne fait pas avancer les choses.

⁷ Cf. Relations, no 530, mai 1987, dossier, pp. 106-123.

5- La réforme de la démocratie

[Retour à la table des matières](#)

Entre la démocratie formelle et la démocratie réelle, il y a une énorme marge. On peut, reconnaître à la Révolution tranquille le mérite d'avoir beaucoup assaini la pratique de la démocratie; campagnes électorales plus propres où la fraude électorale est bien moindre, circonscriptions plus équitables, dépenses électorales contrôlées, règles de financement des partis, etc. Il convient de signaler à quel point l'appareil fédéral a dérogé à toutes les règles éthiques établies pour la réalisation des débats référendaires en 1980 et en 1992 (le contentieux des années 70 est encore pire).

Il convient de signaler à quel point l'appareil fédéral a dérogé à toutes les règles éthiques.

L'appareil de l'État québécois s'est beaucoup modernisé et permet des contrôles publics plus rigoureux. Les lois relatives à la Fonction publique ont fait reculer le patronage et les règles d'attribution des contrats (notamment via «Rosalie») sont plus transparentes, même si depuis quelques années la rumeur laisse entendre que le patronage est de retour.

Les grandes réformes amorcées par le Gouvernement Lévesque sur la carte électorale et le scrutin proportionnel n'ont pas abouti, en sorte qu'il y a toujours une distorsion entre l'électorat et le pouvoir qui le représente.

Par ailleurs, depuis vingt ans, surtout après 1976, on a assisté à un effort systématique pour favoriser l'exercice de la démocratie, soit dans le sens de l'amélioration du statut de simple député (réformes de l'Assemblée nationale et des Commissions parlementaires), soit pour déconcentrer voire régionaliser l'appareil étatique (régions administratives, MRC, etc.), soit pour favoriser l'information, la protection du consommateur, la participation formelle du public (v.g. audiences publiques), la création de nombreuses commissions ad hoc.

Par ailleurs, à mon avis la gestion la moins démocratique est la gestion par sondages, sans vagues et sans débat. Selon moi, le sondage ne dit pas ce que les gens pensent et attendent: il révèle simplement le niveau d'information où la population se trouve. Or comme l'information non scrutée se résume à de grands titres souvent alarmistes téléguidés par l'establishment des médias, eux-mêmes très axés sur les forces économiques et politiques du milieu, cette information est généralement favorable au pouvoir en place à travers un simulacre de débat: les pour sans nuances, les contre sans nuances. Quand on peut instaurer un débat authentique surtout dans le cadre d'une structure formelle qui établit des règles du jeu et s'assure du maintien d'une éthique, les résultats sont souvent différents et plus diversifiés.

À mon avis la gestion la moins démocratique est la gestion par sondages, sans vagues et sans débat.

On ne peut pas affirmer de façon rituelle que tout ira mieux dans un Québec souverain sous prétexte que nous serions entre nous. L'exercice de la démocratie est toujours difficile et fragile. Là encore, beaucoup de mémoires à la Commission Bélanger-Campeau ont rappelé que les options pour la justice et le développement des régions (le Québec profond) ainsi que des garanties de pratiques démocratiques formelles sont indispensables pour faire du Québec un pays viable. Si nous ne -sommes pas dignes de la démocratie, je ne pense pas que nous soyons dignes pour la souveraineté.⁸

Conclusion

[Retour à la table des matières](#)

On excusera les nombreuses déficiences du présent texte. Un texte le moins substantiel aurait exigé des semaines de travail et occupé quelques centaines de pages. Le but de la présente suggestion est de donner à penser et à discuter, en n'oubliant pas que le rédacteur n'est ni sociologue, ni politicologue.

⁸ Voir le dossier de Relations, no 567, janvier-février 1991.